

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION

à la séance du Conseil Intercommunal de Police Nord Vaudois
du lundi 16 juin 2014

Monsieur le Président du Conseil Intercommunal,
Monsieur le Président du Comité Directeur,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission chargée d'examiner le Préavis 01/2014 du Comité Directeur sur les comptes 2013, composée de Mmes Gloria Capt, Corinne Verly et Paulette Visinand ainsi que de MM. Serge Berthoud et Jean-François Tosetti (rapporteur), s'est réunie le mercredi 4 juin 2014, dans les locaux de la Police NV, Rue du Valentin 12 à Yverdon, en présence de M. Jean-Daniel Carrard, président du Codir ainsi que de M. le Major Pascal Pittet, Commandant de la Police Nord Vaudois et de M. Vincent Audemars, chef de la Police administrative.

Après avoir procédé à l'examen détaillé de l'ensemble des comptes 2013 et consulté le Rapport de gestion de la Police Nord Vaudois pour la période concernée, la Commission a formulé les observations suivantes :

1. La répartition des coûts de la région est conforme au nombre d'habitants au 31.12.2012 et à la valeur du point d'impôt calculée selon les chiffres de la péréquation 2012 également.
2. Cette répartition des charges s'est faite sur la base des comptes de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013 (premier exercice complet).
3. Les communes qui ne finançaient pas de manière spécifique leur sécurité, ont payé leur contribution à l'équivalent de 2 points d'impôt, le solde étant réparti entre Yverdon-les-Bains et Orbe selon la pondération prévue dans le protocole initial.

En conclusion, nous vous proposons d'adopter les comptes 2013 et de valider la répartition par Commune tel qu'ils figurent en annexe au Préavis 01/2014 du Codir.

Pour la Commission

Le rapporteur : **Les commissaires :**

J.-F. Tosetti

G. Capt C. Verly

P. Visinand S. Berthoud

P. Visinand S. Berthoud